

Bienvenue dans nos déchèteries

Carentan

Les Terres Rouges

- le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

St-Martin-de-Bonfossé

RD 77 entre Canisy et St-Martin

- le mercredi de 14h à 18h
- le lundi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Marigny

Route de St-Sauveur-Lendelin

- le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Tessy-s-Vire

Le Merlerot

- le lundi, mercredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

St-Clair-s-Elle

ZA - Le Bas des Landes

- le mardi, jeudi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Les déchets acceptés

- Les encombrants (*matelas, fauteuils...*)
- La ferraille (*vélo...*)
- Les gravats
- Les tontes, les branchages
- Les cartons ondulés
- Les batteries et les piles
- Le bois
- Les huiles de vidange et les huiles de friture
- Le verre, les papiers, journaux, magazines, les emballages recyclables
- Les déchets spécifiques : *produits de jardinage, de bricolage (peinture, colle, anti-rouille...), d'entretien des véhicules (liquide de refroidissement...)*
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (*lave-linge, fours, réfrigérateurs, sèche-cheveux...*)
- Le textile, linge de maison, les chaussures, la maroquinerie

NB Le réemploi : les objets pouvant être réutilisés (jouets, meubles..) peuvent être déposés au profit des associations Tri-Tout Solidaire de Saint-Lô et du pays de Coutances.



Déchèterie de St-Martin-de-Bonfossé - Juillet 2004

Les déchèteries sont fermées les jours fériés

Le Désert

Entre le Bourg et le Fleurion

- le lundi et vendredi de 9h à 12h
- le mardi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Sainte-Cécile

Chemin du Moulin

- le jeudi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Conditions d'accès au 1er janvier 2014

■ Particuliers : gratuit pour les habitants des communes du Point Fort (excepté les dépôts d'amiante)

■ Professionnels : selon les conditions tarifaires. Renseignements auprès du gardien ou au n° vert : 0800 05 33 72.

St-Sauveur-Lendelin - Zone artisanale

- le lundi et jeudi de 9h à 12h
- le mercredi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Villedieu-les-Poêles

Le Cacquevel

- le lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Condé-sur-Vire

Route du Focq

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Périers

Zi - Route de Carentan

- le lundi et vendredi de 14h à 18h
- le mercredi de 9h à 12h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Saint-Lô

Le Petit Candol

- du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

Pont-Hébert

Route de Cavigny

- le lundi, mercredi et vendredi de 14h à 18h
- le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h